

2



rapport annuel 1977

HOWLAND GIBBS LIBRARY
OF MANAGEMENT
APR 30 1978
UNIVERSITY



67^e rapport annuel 1977

Table des matières

Page

Points saillants	1
Conseil d'administration et direction	2
Aux actionnaires	3
Revue des opérations	4
La marche de l'entreprise	6
Compte rendu financier	7
États financiers	10
Comparaison des dix dernières années	18
Liste des produits	20
Répertoire	Page 3 de la couverture

Avis

La 67^e assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la Compagnie, 555 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec, le vendredi 28 avril 1978, à midi.

We shall be pleased to send you an English version of this report upon request.

Points saillants

	1977	1976 (Redressé)*	% de changement
LES VENTES (en milliers de dollars)	\$534 479	\$458 051	17

LE BÉNÉFICE NET (PERTE) (en milliers de dollars)	\$ 7 622	\$ (2 142)	
---	----------	------------	--

L'INDICE DES PRIX DE VENTE Produits fabriqués (1968=100)	137	132	4
---	-----	-----	---

DÉPENSES AFFECTÉES À LA CONSTRUCTION (en milliers de dollars)	\$ 16 679	\$ 65 793	(75)
---	-----------	-----------	------

RÉSULTATS PAR ACTION ORDINAIRE

FONDS GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION	\$4,86	\$ 2,52	93
BÉNÉFICE (PERTE)			
Par trimestre			
Premier	\$0,17	\$ 0,03	
Deuxième	0,61	0,02	
Troisième	0,04	(0,15)	
Quatrième	<u>0,12</u>	<u>(0,19)</u>	
Total pour l'année	<u>\$0,94</u>	<u>\$(0,29)</u>	
DIVIDENDES DÉCLARÉS	\$ —	\$ 0,20	

*Voir note 1 des États financiers consolidés, page 15.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joseph A. Dallas
Administrateur
E. I. du Pont de Nemours & Company
Élu le 25 juin 1971

A. Jean de Grandpré, c.r.
Président du Conseil et chef
de la direction
Bell Canada
Élu le 17 avril 1970

Henry J. Hemens, c.r.
Avocat-conseil
Hemens, Harris, Thomas, Mason,
Schweitzer & Montcalm
(Ancien vice-président et secrétaire
Du Pont du Canada Limitée)
Élu le 26 février 1971

David S. Holbrook
Expert-conseil
Industrie du fer et de l'acier
Élu le 16 décembre 1966

D. Carlton Jones
Président
Carlton Resource Management
Limited
Élu le 14 décembre 1973

John A. Klacsmann
Vice-président — International
E. I. du Pont de Nemours & Company
Élu le 22 août 1975

Franklin S. McCarthy
Président et chef de la direction
Du Pont du Canada Limitée
Élu le 19 décembre 1975

J. Edward Newall
Vice-président exécutif
Du Pont du Canada Limitée
Élu le 30 avril 1976

Robert J. Richardson
Président du Conseil
Du Pont du Canada Limitée
Vice-président — Finances
E. I. du Pont de Nemours & Company
Élu le 25 juin 1971

Roy L. Schuyler
Ancien vice-président et
directeur général
Service des produits
chimiques organiques
E. I. du Pont de Nemours & Company
Élu le 17 avril 1970

ADMINISTRATEUR HONORAIRE

Herbert H. Lank
Ancien administrateur, président
du Conseil et président
Du Pont du Canada Limitée
Nommé le 30 avril 1976

DIRECTION

Robert J. Richardson
Président du Conseil

Franklin S. McCarthy
Président et chef
de la direction

J. Edward Newall
Vice-président exécutif

J. Herbert Childs
Vice-président
Développement général

Donald A. S. Ivison
Vice-président et trésorier

Bertalan L. Turvolgyi
Vice-président, Opérations

Colin C. Young
Vice-président et secrétaire

Peter Pick
Trésorier adjoint

Thomas S. Morse
Trésorier adjoint

AUX ACTIONNAIRES

La croissance économique du Canada, au cours de 1977, a été décevante. La reprise économique que l'on attendait à la suite de la période de récession qui persiste depuis 1974 ne s'est pas concrétisée. Les taux de chômage et d'inflation sont demeurés inquiétants. Le volume de production canadienne de biens et services n'a progressé que de deux pour cent, ce qui reflète en partie le ralentissement des activités du secteur critique de la fabrication.

Heureusement pour la Compagnie, certains secteurs de l'économie ont produit de meilleurs résultats. Ainsi, le volume de production des secteurs des plastiques et des produits chimiques a connu des augmentations supérieures à la moyenne. Ceux des textiles et des vêtements, bien que retenus par un fléchissement de la demande au détail, ont commencé à bénéficier, vers la fin de l'année, de la dévaluation du dollar canadien et des restrictions imposées par le gouvernement sur les importations de tissus et de vêtements. La production de véhicules automobiles a connu une année record en raison d'une demande soutenue aux États-Unis et au Canada.

Le revenu provenant des ventes s'est élevé à \$534 479 000 pour l'exercice, soit une augmentation de 17 pour cent par rapport à 1976. Les exportations ont augmenté de 27 pour cent au cours de l'année et ont constitué environ 10 pour cent des revenus provenant des ventes de produits manufacturés.

Des réductions sensibles des prix de revient de même que des accroissements du volume des ventes et de légères augmentations des prix de vente ont contribué à l'amélioration des résultats du groupe des Fibres de la Compagnie. Après avoir subi une perte importante en 1976, le groupe des Fibres a réalisé un modeste bénéfice en 1977. Les bénéfices du groupe des Produits chimiques ont été supérieurs à ceux de l'année dernière, principalement en raison des gains réalisés sur les ventes d'explosifs, alors que les bénéfices du groupe des Plastiques et des Pellicules ont accusé une baisse, étant donné les frais supplémentaires et l'amortissement plus élevé résultant de l'agrandissement des installations de St. Clair River.

Le bénéfice net de 1977 s'est élevé à \$7 622 000, ou \$0,94 par action ordinaire, par rapport à une perte de \$2 142 000, ou \$0,29 par action en 1976.

Les dépenses affectées à la construction se sont chiffrées à \$16 679 000, soit une baisse d'environ 75 pour cent en comparaison de l'année précédente, le programme d'expansion de \$300 000 000 entrepris par la Compagnie en 1972 tirant à sa fin. Au cours de 1977, la Compagnie a parachevé son programme de construction visant à doubler la capacité de fabrication de résines de polyéthylène des usines de St. Clair River, et en fin d'année, les nouvelles installations de fabrication de polyester à Coteau-du-Lac étaient presque terminées.

La Compagnie a investi, durant l'année, une somme supplémentaire de \$15 120 000 dans la société Petrosar Limited, ce qui a porté son investissement global, en fin d'année, à \$39 431 000, y compris l'intérêt couru sur la dette subordonnée. Ce complexe pétrochimique d'envergure mondiale, dans lequel la Compagnie détient une participation de 20 pour cent, est entré en service en 1977 et a commencé à offrir une vaste gamme de produits, y compris l'éthylène utilisé par les usines de St. Clair River dans la fabrication des résines de polyéthylène "Sclair".

La Compagnie a versé, sur ses actions privilégiées 7 1/2 pour cent cumulatif actuellement en circulation, des dividendes au taux trimestriel courant de \$0,9375 par action. En raison du niveau peu élevé et de l'instabilité des bénéfices, de même que des emprunts importants contractés par la Compagnie, aucun dividende n'a été payé sur les actions ordinaires au cours de l'exercice.

Bien que l'on puisse prévoir une modeste croissance de l'économie canadienne en 1978, le contexte des affaires demeurera encore loin d'être satisfaisant. Les économistes s'attendent à un taux de chômage toujours très élevé, à des pressions inflationnistes encore intenses, ainsi qu'à une baisse effective des investissements dans tous les secteurs, sauf celui de l'énergie.

Certains événements récents nous paraissent encourageants. Ainsi, la dévaluation du dollar canadien allégera la situation à court terme, en particulier celle des fabricants qui font face à la concurrence des importations sur le

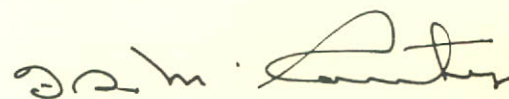
marché intérieur. L'indexation des impôts de même que les modestes abattements fiscaux entrés en vigueur au début de 1978 stimuleront, dans une certaine mesure, les dépenses à la consommation. La perspective de l'élimination des mesures de contrôle des prix et des salaires aidera à rétablir un climat de confiance au sein du milieu des affaires.

Tous ces facteurs laissent prévoir une lente reprise économique. Il faudra cependant pouvoir compter sur un rendement économique beaucoup plus élevé si nous voulons pouvoir tirer pleinement parti de la nouvelle capacité de fabrication dont nous disposons par suite de la réalisation de notre vaste programme d'expansion de ces dernières années. En conséquence, les bénéfices de la Compagnie et le rendement de ses investissements demeureront insatisfaisants au cours de l'année à venir.

Vos administrateurs tiennent à rendre hommage au rendement exceptionnel des membres du personnel de tous les établissements au cours de l'année écoulée; il en est résulté des gains sensibles sur le plan de l'efficacité des techniques de commercialisation et de production, ainsi que des réductions notables des frais d'exploitation. Facteur de première importance, leur participation active au programme de sécurité de la Compagnie, de même que les résultats qu'ils ont obtenus à cet égard méritent les plus hauts éloges.

Au nom du Conseil d'administration:

Le président et chef de la direction,



Le 3 mars 1978

REVUE DES OPÉRATIONS

Afin de concentrer les activités de la Compagnie sur la satisfaction des besoins de sa clientèle, toutes les fonctions de fabrication et de commercialisation sont regroupées au sein du service des Opérations, qui se compose de quatre groupes: la Fabrication, les Fibres, les Plastiques et Pellicules, ainsi que les Produits chimiques. Parmi les 5 000 membres du personnel de ce service, plus de 4 100 personnes sont affectées aux huit usines du groupe de la Fabrication. Environ 700 employés travaillent à la commercialisation des centaines de produits offerts par la Compagnie. Le service regroupe aussi plusieurs divisions de soutien, notamment celles des achats, de la conception et de la construction d'usines, de la distribution et de la publicité.

LE GROUPE DE LA FABRICATION

Les usines de la Compagnie ont fonctionné de façon efficace pendant toute l'année et ont réalisé des progrès marqués en ce qui touche l'amélioration de leur rendement et la réduction de leurs frais d'exploitation. Il convient notamment de signaler une réduction importante du coût unitaire de fabrication des produits intermédiaires du nylon aux usines de Maitland, grâce à une utilisation plus efficace des matières premières et de l'énergie.

Du Pont du Canada a fait, de l'économie de l'énergie, un élément essentiel de sa stratégie d'exploitation. En 1975, la Compagnie s'est volontairement engagée à réduire sa consommation unitaire d'énergie, d'ici à 1980, d'au moins 20 pour cent par rapport à 1972. Chacune des usines s'est fixé un objectif en fonction du but global de l'entreprise, et des progrès importants ont été réalisés à cet égard. Entre 1972 et 1977, la Compagnie a réduit de 15 pour cent sa consommation unitaire d'énergie. En 1977, la consommation unitaire d'énergie a été sensiblement inférieure à celle de 1976. Sans cette réduction de la consommation d'énergie, les coûts globaux de l'énergie en 1977 auraient été de \$2 900 000 plus élevés.

LE GROUPE DES FIBRES

Les ventes globales de fibres ont augmenté de 21 pour cent par rapport à 1976, des gains marqués ayant été réalisés dans les secteurs du nylon BCF (filament continu gonflant) pour tapis et des filaments de polyester "Dacron" pour vêtements. Les ventes de nylon pour pneus et pour usages industriels, ainsi que de fils élastomères "Lycra" pour vêtements ont enregistré des augmentations plus modestes. La demande de fibres acryliques "Orlon" et de fils textiles de nylon a été faible pour le marché des vêtements.

Suite aux recommandations pressantes des industries du textile et du vêtement, le gouvernement canadien a pris des mesures importantes en 1976 et au cours du premier semestre de 1977 en vue de restreindre les importations de tissus et de vêtements. Ces mesures, qui faisaient suite aux lourdes pertes subies par les fabricants ainsi qu'aux licenciements massifs dans les usines de textiles et de vêtements, ont réussi à réduire de façon marquée les importations en 1977 par rapport à l'année précédente. Toutefois, en raison du niveau élevé des stocks et du ralentissement des ventes au détail, les avantages découlant de la diminution des importations se sont fait attendre et la production canadienne de tissus et de vêtements en 1977 est demeurée pour ainsi dire inchangée par rapport à celle de 1976.

L'industrie continue d'insister auprès du gouvernement d'Ottawa pour qu'il adopte, à l'égard du commerce des textiles, des politiques se rapprochant davantage de celles pratiquées par les États-Unis et la Communauté Économique Européenne. En 1977, les importations ont accaparé plus de 60 pour cent du marché canadien, par rapport à moins de 15 pour cent aux États-Unis et de 20 pour cent en Europe.

Grâce aux sommes importantes investies dans l'accroissement des moyens de production, notamment dans les secteurs de la teinture et de l'impression, les fabricants canadiens de tapis ont réussi à augmenter leur part du marché en 1977. Ce facteur, de même que l'adoption de styles de tapis fabriqués avec la plus grande efficacité à l'aide de fils BCF (filament continu gonflant), ont donné lieu à une augmentation marquée du volume des ventes de nylon BCF par rapport à l'an dernier. Par contre, les fibres discontinues de nylon pour tapis ont vu diminuer leur

part du marché canadien des fibres pour tapis et leurs prix ont été touchés par un excédent de la capacité de fabrication à travers l'Amérique du Nord.

L'imposition de droits de dumping sur les importations de fils texturés de polyester et le contingentement des importations de vêtements et de tricotés doubles ont donné lieu à une amélioration du marché intérieur des fils de polyester. En conséquence, la construction des nouvelles installations de fabrication de polyester à Coteau-du-Lac, près de Montréal, a repris en avril 1977. Cette usine fabriquera le filament de polyester "Dacron" pour les marchés intérieurs et d'exportation. Compte tenu de la reprise encore lente de la demande mondiale pour les fils de polyester, la date de mise en service de ces nouvelles installations demeure indéterminée.

Principalement en raison de la forte pénétration, par les importations, du marché des fils textiles de nylon, il a été décidé de fermer en permanence une partie importante de nos installations de fabrication de fils textiles de nylon aux usines de Kingston. La fermeture graduelle des installations prendra fin au début de 1978 et il en résultera, pour la localité, une perte de 200 emplois. Il ne se produira heureusement aucun licenciement, puisque la réduction naturelle des effectifs et les besoins de personnel des autres installations sur les lieux créeront suffisamment de possibilités d'emploi pour les travailleurs touchés par cette mesure.

LE GROUPE DES PLASTIQUES ET DES PELLICULES

LES PLASTIQUES

La division des Plastiques a accru de 21 pour cent les ventes de résines de polyéthylène "Sclair" et de plastiques utilisés dans le domaine de l'ingénierie. La croissance du marché intérieur n'a pas été aussi forte que l'an dernier, mais les livraisons de résines "Sclair" destinées aux marchés d'exportation ont augmenté de façon marquée. Les prix à l'exportation ont bénéficié de la dévaluation du dollar canadien par rapport aux autres devises sur les principaux marchés d'exportation.

Il convient de signaler, comme point saillant, le parachèvement d'un important programme d'agrandissement aux usines

de St. Clair River, programme qui a porté au double, soit 450 000 000 de livres par an, la capacité de fabrication de résines "Sclair", ce qui fait des installations de St. Clair River l'une des plus grandes usines de polyéthylène au monde. La Compagnie a réussi à contenir les coûts au cours des quatre années de l'exécution des travaux. Les livraisons à la clientèle de produits en provenance des nouvelles installations ont commencé en mai et, vers la fin de l'année, l'usine a entrepris la fabrication de résines "Sclair" à l'aide de l'éthylène reçu du nouveau complexe de la société Petrosar, situé à proximité.

LE TUYAU DE POLYÉTHYLÈNE

Les ventes de tuyaux de polyéthylène ont accusé une baisse, suite à une réduction des dépenses en immobilisations des entreprises minières et des municipalités. Les ventes de tuyaux isolés "Sclaircor", que la Compagnie a mis au point spécialement pour le climat nordique canadien, ont enregistré une importante augmentation.

LES POLYOLÉFINES TISSÉES

Les ventes de matériel tissé de polyoléfine orientée "Fabrene" ont sensiblement augmenté, en particulier auprès des fabricants d'emballages pour bois de construction et de bâches pour piscines. Ces gains ont plus que contrebalancé le ralentissement des activités minières et de construction. Les ventes d'armature de tapis "Anchor-bac", marché à long terme prometteur, ont également augmenté. La capacité de fabrication excédentaire de l'industrie a diminué et les prix se sont légèrement améliorés au cours du deuxième semestre.

LES EMBALLAGES

Les ventes globales de pellicules d'emballage ont augmenté de huit pour cent. La pellicule de polyoléfine "Sclairfilm" et la pellicule de nylon "Dartek" ont toutes deux réalisé des gains marqués.

La pellicule "Sclairfilm" a rattrapé sa position de premier rang dans plusieurs domaines d'application spécialisés exigeant un rendement élevé. Le domaine du conditionnement du lait en offre un bon exemple. La pellicule "Sclairfilm" a réalisé des gains importants en Ontario et en Colombie-Britannique, où l'utilisation du sachet de lait s'est largement répandue pour la première

fois. Cette pellicule a également continué à gagner la faveur de la clientèle comme composante de complexes d'emballages à haut rendement et comme pellicule de suremballage.

Les ventes de pellicules de nylon "Dartek" ont augmenté de 28 pour cent, surtout en raison de leur pénétration croissante des secteurs spécialisés du marché américain.

L'utilisation de la pellicule cellulosique a continué à diminuer au Canada et dans la plupart des pays industrialisés, d'autres pellicules à meilleur marché l'ayant remplacée dans bon nombre d'applications. En conséquence, tous les principaux fabricants ont concentré leurs efforts sur les exportations et les prix ont fléchi sur la plupart des marchés.

LE GROUPE DES PRODUITS CHIMIQUES

LES EXPLOSIFS

Le marché canadien des explosifs s'est affaibli en 1977 en raison d'un ralentissement des activités minières et de la plupart des secteurs de la construction. En contrepartie, les travaux de l'Hydro-Québec au complexe de la Baie James, où la Compagnie a installé, au cours de l'année, deux usines d'explosifs en vrac, se sont poursuivis à un rythme intense.

Les perfectionnements continus apportés à la conception et à la formulation des explosifs emballés de petit diamètre, à base de gélatine aqueuse, accroissent les possibilités d'utilisation de ce produit relativement nouveau. Parmi les nouvelles applications qu'ont trouvées les explosifs à base de gélatine aqueuse en 1977, il convient de signaler leur utilisation par des équipes d'exploration pétrolière pour l'exécution de travaux sismiques.

LES PRODUITS DE FINITION

Les ventes globales de produits de finition ont augmenté de façon marquée par rapport à celles de 1976; cette augmentation reflète un accroissement de la production de véhicules automobiles ainsi qu'une plus grande pénétration du marché des produits de finition pour usages industriels.

LES PRODUITS FLUOROCARBONÉS

La controverse au sujet des effets des fluorocarbures sur la teneur en ozone de l'atmosphère a continué à réduire les ventes de ces produits comme agents de propulsion d'aérosols. Cette baisse a plus que contrebalancé les gains réalisés dans d'autres secteurs du marché. On s'attend à ce que les gains enregistrés dans d'autres domaines comme ceux des agents expansifs, de la climatisation et de la réfrigération, mettent plusieurs années à compenser les pertes subies dans le secteur des ventes d'agents de propulsion.

LES PRODUITS DIVERS

Les ventes globales de cette division, qui offre sur le marché une vaste gamme de produits fabriqués par la société E. I. du Pont de Nemours & Company, ont augmenté d'environ 15 pour cent par rapport à l'année précédente, des gains sensibles ayant été réalisés dans les secteurs des produits chimiques agricoles, des produits photographiques et des produits chimiques industriels.

LES PRODUITS PÉTROCHIMIQUES

Le marché des composés antidétonants à base de plomb a continué à fléchir, un nombre croissant de nouvelles voitures fonctionnant à l'essence sans plomb. On s'attend à ce que cette nouvelle tendance se poursuive, ce qui entraînera un lent rétrécissement du marché des composés antidétonants. Les prix de vente ont été majorés au cours de l'année afin de contrebalancer l'augmentation des prix des matières premières.

LA MARCHÉ DE L'ENTREPRISE

LE PERSONNEL

La moyenne des effectifs a baissé de plus de quatre pour cent au cours de l'année. Au cours de la même période, les ventes de la Compagnie ont augmenté de 17 pour cent. C'est là une mesure de l'efficacité des efforts déployés par les employés.

Il convient aussi de signaler les résultats de premier ordre qu'ils ont obtenus sur le plan de la sécurité. Deux employés seulement ont été victimes d'accidents entraînant des pertes de temps; ni l'un ni l'autre n'a subi d'invalidité de longue durée. Ces résultats sont significatifs lorsqu'on les compare à la moyenne obtenue par l'industrie chimique nord-américaine en 1976. Si les membres du personnel de Du Pont du Canada s'étaient situés dans cette moyenne, ils auraient subi plus de 40 blessures entraînant des pertes de temps. Les pertes de temps s'élèvent, au total, à sept jours civils, en comparaison du record précédent de 95 jours établi en 1975. Ces chiffres témoignent bien de l'importance que l'on accorde à la sécurité à tous les échelons de l'entreprise.

La Compagnie a accru sa participation financière au régime d'assurance-maladie des employés en date du 1^{er} juillet 1977. Compte tenu du fardeau financier auquel doivent faire face les retraités en cette période de forte inflation, les pensions ont été augmentées le 1^{er} novembre 1977, pour la cinquième fois en dix ans. En fin d'année, un fiduciaire indépendant détenait, en fiducie irrévocable, la somme de \$100 526 000 pour le paiement de pensions futures aux termes du régime de retraite financé par la Compagnie.

L'EXPLORATION MINIÈRE

La Société d'Exploration Du Pont du Canada Limitée, filiale en propriété exclusive, a participé à divers programmes axés sur la prospection des métaux de base, des métaux précieux et de l'uranium dans l'ouest canadien. Son entreprise la plus importante à ce jour est l'exploration, en coparticipation avec Western Mines Ltd., d'une vaste propriété située à l'ouest de Pine Point Mines dans la région du Grand Lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. Un programme de forage à la pointe de diamant entrepris en 1977 a accru d'un million de tonnes la réserve indiquée de ce gisement, que l'on estime maintenant à 3,8 millions de tonnes de minerai à teneur de 9,1 pour cent en zinc et de 3,3 pour cent en plomb. Des travaux supplémentaires de forage ont été entrepris afin de préciser l'ampleur de la réserve et d'évaluer d'autres secteurs de minéralisation indiqués au forage.

La société Lacana Mining Corporation, dans laquelle la Compagnie détient une participation, a réuni, au cours de l'année, une somme de plus de \$5 300 000 en nouveaux capitaux permanents grâce à l'émission d'actions ordinaires sur le marché. En conséquence, la participation de 21,4 pour cent détenue par Du Pont du Canada dans Lacana a été réduite à 16,6 pour cent. La société Lacana prend part à des opérations minières au Mexique en vue de l'extraction de minerais d'argent, d'or et de plomb; elle effectue également des travaux d'exploration au Canada, au Mexique, en Amérique Centrale et aux États-Unis.

RECHERCHES

Les ressources techniques et les moyens de recherche de la Compagnie sont demeurés axés sur des programmes visant à réduire les prix de revient et à améliorer les procédés de fabrication et les produits existants. Ces programmes ont donné lieu à une amélioration sensible de l'efficacité de l'exploitation et à une réduction des prix de revient.

L'ENVIRONNEMENT

Les connaissances techniques ayant trait aux effets des produits chimiques sur l'environnement progressent à un rythme rapide. De nouvelles découvertes ont permis à la Compagnie de prendre des mesures supplémentaires en vue de protéger la santé de ses employés et d'assainir l'environnement de ses usines.

Du Pont du Canada a soumis au ministre du Travail de l'Ontario un mémoire sur l'hygiène du travail et la sécurité. La Compagnie y soutenait que le mode d'approche le plus efficace consistait, pour le gouvernement, à fixer des objectifs et à demander des résultats dans ces domaines, en laissant à l'industrie le soin de concevoir les méthodes nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

Les dépenses consacrées aux moyens pratiques d'amélioration de l'environnement sont valables. La Compagnie s'inquiète, cependant, des chevauchements de juridiction entre les divers paliers de gouvernement et leurs ministères, ce qui crée de la confusion et du double emploi, tant au sein de l'administration publique que de l'industrie. Il en résulte, en définitive, des méthodes inefficaces et des frais excessifs, non seulement pour l'industrie mais pour l'ensemble des contribuables canadiens.

COMPTE RENDU FINANCIER

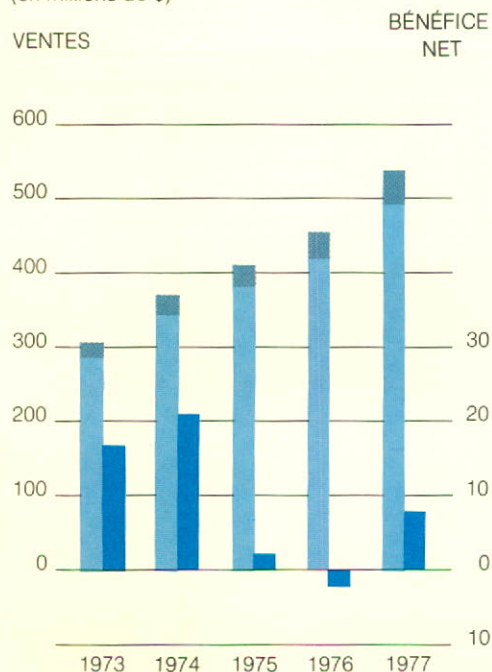
VENTES ET BÉNÉFICES

Le revenu net provenant des ventes, qui a plus que doublé au cours des cinq dernières années, s'est élevé à \$534 479 000 en 1977, soit une augmentation de 17 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à un accroissement des livraisons de la plupart des produits de la Compagnie, ainsi qu'à une hausse modérée des prix de vente. Les livraisons des produits de revente ont continué à constituer environ le quart du total des ventes.

En raison de l'accroissement du volume des ventes et de l'augmentation des prix de vente, ainsi que de l'incidence des programmes de réduction des frais, les marges bénéficiaires se sont sensiblement améliorées. Le bénéfice net s'est chiffré à \$7 622 000, soit \$0,94 par action ordinaire, en comparaison d'une perte de \$2 142 000, ou \$0,29 par action, en 1976.

VENTES ET BÉNÉFICE NET

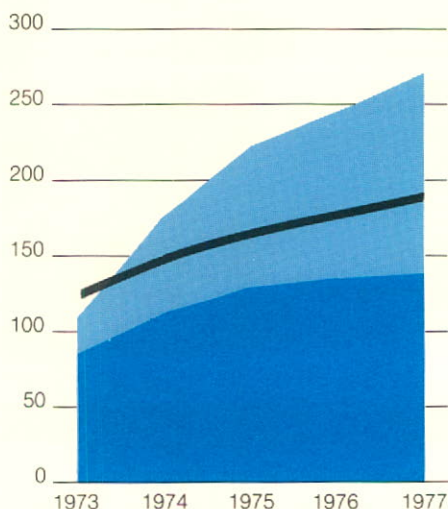
(en millions de \$)



- Ventes intérieures
- Exportations
- Bénéfice net

L'indice des prix de vente de la Compagnie a continué d'accuser un décalage par rapport à celui des matières premières qu'elle achète et de l'énergie. Au cours des cinq dernières années, l'indice des prix des matières premières de la Compagnie a augmenté de 159 pour cent, alors que l'indice des prix de vente de la Compagnie n'a progressé que de 57 pour cent.

INDICES DES PRIX (1968 = 100)

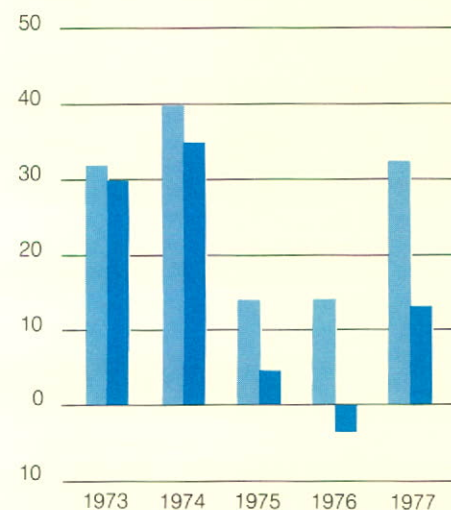


- Prix de vente de la Compagnie
- Prix des matières premières de la Compagnie
- Prix de vente dans l'industrie: industries manufacturières (Statistique Canada)

Le bénéfice avant les frais d'intérêt et les impôts sur le revenu s'est élevé à \$32 720 000, par rapport à \$13 548 000 en 1976. Les frais généraux, de vente et d'administration ont augmenté de cinq pour cent au cours de l'exercice et ont représenté neuf pour cent des ventes nettes, contre 10 pour cent en 1976. Les frais d'intérêt se sont chiffrés à \$19 421 000, soit une hausse de \$2 870 000 par rapport à l'année précédente, hausse qui reflète une augmentation des emprunts à court terme en 1977.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS D'INTÉRÊT ET IMPÔTS SUR LE REVENU

(en millions de \$)



- Bénéfice avant frais d'intérêt et impôts sur le revenu
- Bénéfice avant impôts sur le revenu

FINANCEMENT ET FONDS DE ROULEMENT

Les fonds générés par l'exploitation se sont élevés, en 1977, à \$38 516 000, par rapport à \$20 030 000 en 1976. Après le versement des dividendes sur les actions privilégiées, la génération de fonds, en 1977, s'est établie à \$4,86 par action ordinaire.

La dette à long terme de la Compagnie, qui se chiffrait à \$154 517 000, est demeurée inchangée en 1977. Les prêts à court terme en devises canadiennes consentis par E.I. du Pont de Nemours & Company au cours de l'exercice s'élevaient, au total, à \$60 000 000 en fin d'année. Le taux d'intérêt sur ces prêts est fonction des taux en vigueur aux États-Unis, en ce qui touche les effets de commerce, et il en est résulté d'importantes économies par rapport au loyer de l'argent provenant de sources canadiennes.

Les dépenses en immobilisations, qui se sont élevées à \$16 679 000, leur point le plus bas en six ans, ont consisté principalement en paiements relatifs au programme d'agrandissement des usines de St. Clair River, ainsi qu'à la construction des nouvelles installations de fabrication de polyester à Coteau-du-Lac, Québec. En fin d'année, une somme de \$8 722 000 en crédits autorisés restait à dépenser.

Le complexe pétrochimique de la société Petrosar est entré en activité à la fin de 1977. La somme investie par Du Pont dans ce projet, dont l'actif total dépasse \$700 000 000, s'élevait à \$39 431 000 en fin d'année; de cette somme, \$10 000 000 ont été affectés à l'achat d'actions ordinaires pour une participation de 20 pour cent, et le reste, à des débetures subordonnées et à l'intérêt couru s'y rapportant. Au début de 1978, nos

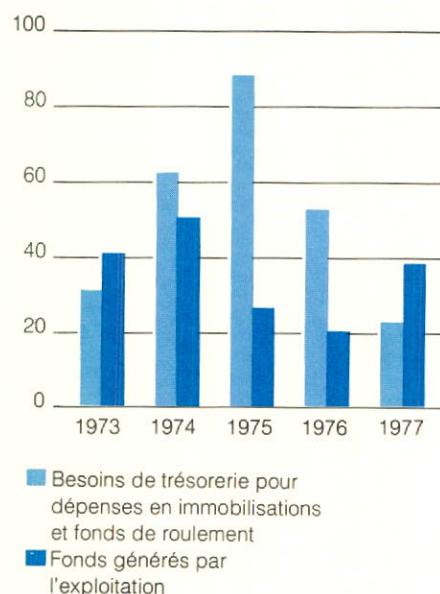
débetures subordonnées ont été converties en actions privilégiées, subordonnées à des types de placement semblables faits par les banquiers de Petrosar, qui ont assuré la majeure partie du financement de ce projet.

Le fonds de roulement, qui se chiffrait à \$39 004 000 au 31 décembre 1977, a augmenté de \$6 218 000 en raison des sommes plus élevées investies dans les comptes à recevoir et dans les stocks, sommes nécessaires au financement du volume des ventes accru en 1977.

Par suite d'une modification de l'impôt sur le revenu pour la période de neuf ans s'étendant de 1968 à 1976, une somme de \$4 393 000 a été portée au compte des bénéfices non répartis à titre de redressement d'impôts des années précédentes. De cette somme, \$3 357 000 constituent le montant d'impôt à payer en 1977, le solde de \$1 036 000 représentant les impôts sur le revenu reportés à payer au cours des années à venir. Ces modifications font suite à une révision, par Revenu Canada, des transactions conclues avec Cedarcrest Company Limited, filiale étrangère.

BESOINS DE TRÉSORERIE ET GÉNÉRATION DE FONDS

(en millions de \$)



LES EFFETS DE L'INFLATION SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS

L'expérience vécue par Du Pont du Canada au cours de ces dernières années d'inflation soutenue témoigne des problèmes sérieux que pose aux entreprises la montée rapide des prix sur le marché. Le coût en capital des nouveaux travaux de construction est de beaucoup plus élevé que par le passé, et les frais d'amortissement portés aux comptes de la Compagnie au cours des ans n'ont pas tenu compte de ces tendances inflationnistes. Les prix sans cesse croissants des matières premières, de l'énergie et de la main-d'oeuvre ont entraîné de fortes augmentations des besoins en fonds de roulement au fur et à mesure du remplacement des stocks. Ni l'un ni l'autre de ces facteurs n'est fidèlement reflété par les principes comptables généralement reconnus, qui se fondent sur le coût d'origine pour le calcul des bénéfices. On peut voir, dans l'augmentation rapide des emprunts de la Compagnie, certaines des conséquences de l'inflation sur le plan des besoins de trésorerie sans cesse croissants.

La profession comptable de même que d'autres secteurs, notamment les gouvernements, se sont efforcés de déterminer le meilleur moyen de modifier les méthodes comptables de façon à résoudre ces problèmes. Bien que certains progrès aient été réalisés, on n'en est encore arrivé à aucun accord sur des principes généralement admis de comptabilité en période inflationniste.

L'une des questions de première importance dans le cadre de ces délibérations consiste assurément à présenter les effets de l'inflation sur les résultats financiers, notamment la mesure dans laquelle l'inflation limite la capacité

d'une entreprise de générer des fonds suffisants pour remplacer ses installations et ses stocks, tout en demeurant viable. Les recommandations formulées récemment par le comité ontarien sur la comptabilité en période inflationniste ont sensiblement aidé à la conception d'un mode commun d'expression des effets de l'inflation. Le comité a recommandé que les entreprises produisent, pour une année donnée, des renseignements supplémentaires faisant état de leurs résultats d'exploitation en fonction des fonds disponibles pour fins de répartition parmi les actionnaires ou d'accroissement de la capacité de fabrication, compte tenu des coûts actuels de remplacement.

Le tableau qui suit montre que la presque totalité des fonds générés par l'exploitation est nécessaire à la préservation de l'actif en vue de sauvegarder la capacité de gain de la Compagnie. Ces données étant imprécises de nature, il va de soi que le lecteur devra les utiliser sous toute réserve. Tout imparfait qu'il soit, ce tableau montre néanmoins que les montants des bénéfices et des fonds générés — établis en fonction du coût d'origine — peuvent exagérer de beaucoup les ressources réelles dont la Compagnie dispose pour le paiement de dividendes et pour fins d'expansion.

**ÉTAT DES EFFETS DE L'INFLATION SUR LES FONDS DISPONIBLES
POUR FINS DE RÉPARTITION OU D'EXPANSION**
(En millions de dollars) Non vérifié

	<u>1977</u>
Fonds provenant de l'exploitation (Voir l'État consolidé de l'évolution de la situation financière, page 11)	\$38
Fonds nécessaires au financement du coût d'origine des biens de production (Amortissement du coût d'origine)	<u>26</u>
	12
Fonds nécessaires au financement des frais accrus de maintien de la capacité d'exploitation	
Stocks*	\$ 5
Installations et outillage**	<u>12</u>
	17
À déduire: fonds supplémentaires pouvant provenir d'emprunts***	<u>8</u>
Fonds disponibles pour fins de répartition ou d'expansion	<u>\$ 3</u>

*L'augmentation des frais de remplacement des stocks (\$5 millions) représente l'écart entre le coût d'origine et le coût actuel estimatif des marchandises vendues à la date de leur vente.

**L'augmentation des frais de maintien de la capacité d'exploitation des biens de production (\$12 millions) représente l'écart entre l'amortissement porté aux comptes et l'amortissement pour l'exercice, après avoir utilisé des indices pour déterminer le coût actuel des éléments d'actif à l'aide des composantes (investissements des entreprises) des indices implicites de prix des dépenses nationales brutes.

***La mesure dans laquelle des fonds supplémentaires peuvent être obtenus par des emprunts (\$8 millions) est fondée sur le rapport entre les capitaux propres et les capitaux empruntés au début de la période comptable, en supposant que ce rapport soit maintenu.

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

• **ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**

(en milliers de dollars sauf pour le bénéfice par action ordinaire)

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1977	1976 (redressé)
VENTES NETTES (note 2)	\$534 479	\$458 051
Autres revenus	<u>3 073</u>	<u>781</u>
	<u>537 552</u>	<u>458 832</u>
À DÉDUIRE:		
Frais et dépenses avant les éléments suivants:	428 378	375 332
Provision pour amortissement des immobilisations	26 243	22 264
Amortissement des brevets et procédés de fabrication	228	225
Redressement de la valeur comptable des sociétés minières	1 323	982
Frais généraux, de vente et d'administration	48 660	46 481
Intérêt sur la dette contractée à plus d'un an (note 4)	15 186	13 560
Intérêt sur les autres dettes	<u>4 235</u>	<u>2 991</u>
	<u>524 253</u>	<u>461 835</u>
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	13 299	(3 003)
Moins: Impôts sur le revenu	<u>5 677</u>	<u>(861)</u>
BÉNÉFICE NET (PERTE)	<u>\$ 7 622</u>	<u>\$ (2 142)</u>
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION ORDINAIRE	<u>\$0,94</u>	<u>\$(0,29)</u>

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

(en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1977	1976 (redressé)
PROVENANCE DES FONDS		
Exploitation		
Bénéfice net (perte)	\$ 7 622	\$ (2 142)
Postes ne requérant pas de sortie de fonds:		
Amortissements	26 471	22 489
Redressement de la valeur comptable des sociétés minières	1 323	982
Impôts sur le revenu reportés	5 662	(910)
Revenu d'intérêt couru sur prêt fait à Petrosar	(2 562)	(389)
	<u>38 516</u>	<u>20 030</u>
Dette à long terme	—	50 000
	<u>38 516</u>	<u>70 030</u>
UTILISATION DES FONDS		
Nouvelles immobilisations	16 679	65 793
Placements et avances	15 445	15 411
Dividendes	174	1 752
	<u>32 298</u>	<u>82 956</u>
Augmentation (diminution) du fonds de roulement de l'exercice	<u>6 218</u>	<u>(12 926)</u>
Fonds de roulement au début de l'exercice:		
Solde déjà établi	36 143	49 069
Redressement des impôts sur le revenu d'exercices antérieurs	(3 357)	(3 357)
Solde redressé	<u>32 786</u>	<u>45 712</u>
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	<u>\$ 39 004</u>	<u>\$ 32 786</u>

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	31 décembre	
	1977	1976 (redressé)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	\$ 2 731	\$ 6 564
Sommes à recevoir:		
Compagnies affiliées	3 366	2 579
Impôts sur le revenu à recouvrer	667	274
Autres	83 590	64 131
Stocks de marchandises:		
Produits finis et travaux en cours	47 679	40 987
Matières premières et approvisionnements	21 362	17 956
Frais payés d'avance	2 149	1 133
	<u>161 544</u>	<u>133 624</u>
Immobilisations (note 5)	527 898	521 023
Moins: Amortissement accumulé	<u>243 496</u>	<u>227 057</u>
	<u>284 402</u>	<u>293 966</u>
Autres éléments d'actif		
Petrosar Limited (note 6)	39 431	21 749
Sociétés minières (note 7)	4 671	4 923
Achalandage, brevets et procédés de fabrication	3 872	4 100
Partie non amortie des frais relatifs à la dette à long terme	1 701	1 984
Divers	1 565	2 028
	<u>51 240</u>	<u>34 784</u>
	<u>\$497 186</u>	<u>\$462 374</u>

Au nom du Conseil d'administration:

A. J. de Grandpré }
F. S. McCarthy } administrateurs

	31 décembre	
	1977	1976
		(redressé)
PASSIF		
Passif à court terme		
Dettes à court terme:		
E. I. du Pont de Nemours & Company	\$ 60 000	\$ 45 000
Dette bancaire et autres	10 348	7 852
Sommes à payer et frais courus:		
E. I. du Pont de Nemours & Company	16 311	10 554
Autres	32 410	32 701
Impôts à payer	3 428	4 688
Dividendes à payer	43	43
	<u>122 540</u>	<u>100 838</u>
 Dette à long terme (note 8)	<u>154 517</u>	<u>154 517</u>
 Impôts sur le revenu reportés	<u>47 005</u>	<u>41 343</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions		
Actions privilégiées à dividende cumulatif 7 ¹ / ₂ %, valeur nominale \$50		
Autorisées, émises et entièrement libérées — 46 500 actions	2 325	2 325
Actions ordinaires, sans valeur nominale		
Autorisées — 13 500 000 actions		
Émises et entièrement libérées — <u>7 886 298 actions</u>	40 031	40 031
Bénéfices non répartis	<u>130 768</u>	<u>123 320</u>
	<u>173 124</u>	<u>165 676</u>
	<u>\$497 186</u>	<u>\$462 374</u>

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars)

	1977	1976 (redressé)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
Solde déjà établi	\$127 713	\$131 541
Redressement des impôts sur le revenu d'exercices antérieurs (note 11)	<u>(4 393)</u>	<u>(4 327)</u>
Solde redressé	123 320	127 214
Ajouter (déduire): Bénéfice net (perte)	<u>7 622</u>	<u>(2 142)</u>
	<u>130 942</u>	<u>125 072</u>
Déduire: Dividendes déclarés —		
Actions privilégiées à dividende cumulatif 7 1/2%	174	174
Actions ordinaires (\$0,20 l'action en 1976)	<u>—</u>	<u>1 578</u>
	<u>174</u>	<u>1 752</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$130 768</u>	<u>\$123 320</u>

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires
Du Pont du Canada Limitée

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Du Pont du Canada Limitée au 31 décembre 1977 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Montréal, Québec
le 3 mars 1978

Comptables agréés

ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Du Pont du Canada Limitée est constituée en vertu des lois du Canada. Les états financiers consolidés, établis selon le coût d'origine, sont dressés conformément aux dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes. Les filiales sont toutes la propriété exclusive de la Compagnie et seules Cedarcrest Company Limited et La Société d'Exploration Du Pont du Canada Limitée sont actives. Les sociétés minières sont comptabilisées au coût d'acquisition redressé pour tenir compte des diminutions de valeur et de l'amortissement des frais d'exploration. Le placement dans Petrosar Limited est comptabilisé au coût d'acquisition.

Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif à court terme net exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les cours en vigueur à la fin de chaque exercice. Les autres éléments d'actif et de passif ainsi que les éléments de revenus et de dépenses sont convertis selon les cours en vigueur à la date des opérations.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les frais de démarrage ainsi que l'intérêt sur emprunts entraînés par la mise en exploitation de nouvelles installations ne sont pas capitalisés mais sont imputés aux dépenses au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé d'après la durée moyenne d'utilisation des biens. Employant la méthode de l'amortissement dégressif, on applique des taux de 12% ou 10% à l'investissement net dans chacune des usines, pourvu que les sommes accumulées dans les comptes ne soient pas inférieures à 5% du coût original. La provision pour amortissement est donc plus élevée dans les premières années d'utilisation des biens lorsque les risques sont les plus considérables. Les investissements relativement peu importants dans d'autres biens sont amortis à des taux divers. En général, on ne commence à amortir les nouvelles installations que lorsqu'elles entrent en exploitation. Au moment où l'on abandonne des biens, les vend ou les aliène de quelque autre façon, on impute la valeur comptable brute desdits biens, accrue des frais de démolition, à l'amortissement accumulé et l'on crédite ce même poste de tout recouvrement obtenu.

Achalandage, brevets et procédés de fabrication

L'achalandage fut acquis avant 1974 et on ne l'amortit pas. Les brevets et les procédés de fabrication que l'on a achetés sont amortis selon leur durée économique d'utilisation.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont imputés aux résultats de l'exercice courant.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1 — Redressement

Les états financiers de 1976 ont été redressés afin de tenir compte d'un redressement affecté aux exercices antérieurs par suite de nouvelles cotisations fiscales (note 11) ainsi que de l'inclusion de l'intérêt accumulé sur la dette subordonnée de Petrosar Limited comme faisant partie du placement dans cette société (note 6) plutôt que comme un élément d'actif divers.

Note 2 — Ventes nettes

Les ventes nettes se répartissent ainsi:

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Fibres	\$186 836	\$154 660
Plastiques et pellicules	174 010	150 065
Produits chimiques et autres	173 633	153 326
	<u>\$534 479</u>	<u>\$458 051</u>

Note 3 — Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Au cours de 1977, la rémunération versée aux dix administrateurs s'est élevée à \$52 000 et celle versée aux dix dirigeants (y compris un ancien dirigeant) s'est élevée à \$852 000. Quatre de ces dirigeants étaient également administrateurs.

Note 4 — Intérêt sur emprunts

Relativement à la construction d'une nouvelle installation, un organisme gouvernemental provincial a consenti à contribuer aux frais d'intérêt une somme ne dépassant pas \$4 000 000, dont un montant de \$960 000 a été crédité aux frais d'intérêt en 1977 (\$2 122 000 en 1976; \$918 000 en 1975).

Note 5 — Immobilisations

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Bâtiments, matériel et autres installations	\$455 702	\$400 086
Constructions en cours	67 646	116 367
Terrains	4 550	4 570
	<u>\$527 898</u>	<u>\$521 023</u>

Au 31 décembre 1977, la Compagnie avait encore \$8 722 000 qu'elle pouvait affecter à des programmes autorisés de dépenses en immobilisations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 6 — Petrosar Limited

La Compagnie détient une participation de 20% dans Petrosar Limited, compagnie constituée dans le but de construire et d'exploiter un complexe pétrochimique d'envergure mondiale près de Sarnia, Ontario. Les autres actionnaires sont Polysar Limited dont la participation, avec la Corporation de Développement du Canada, est de 60% et Union Carbide Canada Limitée dont la participation est de 20%. La fabrication de produits chimiques a commencé vers la fin de 1977.

À la fin de l'exercice, le placement de la Compagnie dans Petrosar Limited s'établissait comme suit:

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Actions ordinaires	\$10 000	\$10 000
Dette subordonnée	26 480	11 360
Intérêt accumulé sur la dette subordonnée	2 951	389
	<u>\$39 431</u>	<u>\$21 749</u>

En vertu des différentes ententes conclues avec le consortium de banques canadiennes et les autres qui ont contribué au financement de Petrosar, la Compagnie s'est engagée à fournir directement ou indirectement 21,6% de toute insuffisance des fonds requis par Petrosar Limited pour faire face à ses obligations à l'égard de la dette ou pour maintenir son fonds de roulement au niveau convenu. De plus, la Compagnie s'est définitivement engagée, en vertu de contrats à long terme, à acheter de Petrosar de l'éthylène et d'autres produits chimiques ou, dans le cas contraire, à en indemniser la Compagnie.

Le 24 février 1978, Petrosar Limited a refinancé ses emprunts bancaires à terme et ses paiements par anticipation aux clients en émettant aux banques des actions privilégiées rachetables, classe A, au montant de \$445 000 000. À la même date, les actionnaires ont converti leur quote-part de la dette subordonnée de Petrosar, ainsi que l'intérêt couru y afférent, en des actions privilégiées rachetables, classe C. De plus, les actionnaires ont investi \$20 000 000 additionnels (dont la quote-part revenant à la Compagnie était de \$4 320 000) en achetant des actions privilégiées rachetables, classe B. Les actions privilégiées des classes B et C sont subordonnées quant au remboursement du principal et au paiement de dividendes aux actions privilégiées de la classe A. La participation de la Compagnie au 24 février 1978 consistait en:

Actions ordinaires	\$10 000 000
Actions privilégiées classe B	4 320 000
Actions privilégiées classe C	29 710 000
	<u>\$44 030 000</u>

Ce refinancement n'a pas modifié les engagements de la Compagnie envers Petrosar Limited à l'égard de toute insuffisance de fonds ou des contrats d'achat à long terme.

Note 7 — Sociétés minières

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Placements dans des sociétés minières et avances à ces sociétés (au coût d'acquisition moins les diminutions de valeur)		
— Lacana Mining Corporation	\$3 591	\$3 591
— Ducanex Resources Limited	36	63
Dépenses pour participation directe dans d'autres projets miniers (déduction faite de l'amortissement accumulé de \$3 890 000 en 1977 et de \$2 567 000 en 1976)	1 044	1 269
	<u>\$4 671</u>	<u>\$4 923</u>

Le placement de la Compagnie dans Lacana Mining Corporation, qui consiste en 16,6% des actions ordinaires émises, a une valeur boursière de \$3 960 000 calculée d'après le prix de la dernière transaction enregistrée à la Bourse de Toronto le 30 décembre 1977. Au cours de 1977, Lacana a vendu à des tiers 1 500 000 actions ordinaires. Elle a affecté une partie du produit de cette vente à la réduction de son emprunt bancaire à terme. L'obligation de la Compagnie à titre de prêteur ou de garant en vertu de l'entente relative à la garantie de la dette a été éteinte. Cependant, la Compagnie a garanti l'emprunt bancaire à terme de Lacana jusqu'à concurrence de \$3 000 000 dans le cas où Lacana serait incapable de le rembourser à l'échéance et que cette incapacité proviendrait d'une expropriation, d'une adjudication forcée, ou d'autres circonstances semblables touchant ses intérêts mexicains.

Ducanex Resources Limited est une société privée détenue en propriété conjointe par la Compagnie et Lacana Mining Corporation.

Les dépenses pour la participation directe dans d'autres projets miniers reflètent des activités d'exploration entreprises par La Société d'Exploration Du Pont du Canada Limitée et par la Compagnie en vertu d'un projet entrepris conjointement avec Lacana.

Note 8 — Dette à long terme

	1977	1976
	(en milliers de dollars)	
Billet à 8% — \$5 000 000 É.-U. échéant le 1 ^{er} février 1979	\$ 4 852	\$ 4 852
Billets à 10 ³ / ₈ % — \$25 000 000 É.-U. échéant le 15 novembre 1979	24 665	24 665
Billets à 9 ¹ / ₂ % échéant le 15 février 1981	50 000	50 000
Déventures à fonds d'amortissement à 10 ¹ / ₂ % échéant le 1 ^{er} mai 1995	<u>75 000</u>	<u>75 000</u>
	<u>\$154 517</u>	<u>\$154 517</u>

Si la dette remboursable en dollars des États-Unis avait été convertie aux cours en vigueur le 31 décembre, le passif en dollars canadiens aurait été de \$32 844 000 en 1977 et de \$30 264 000 en 1976.

Les dispositions relatives au fonds d'amortissement des déventures exigent que la Compagnie verse au fiduciaire des montants suffisants pour retirer un montant en capital de \$3 000 000 le 1^{er} mai de chaque année de 1980 jusqu'à 1994 inclusivement.

Note 9 — Dette en vertu du régime de retraite

Le montant détenu par le fiduciaire indépendant au 31 décembre 1977 dans le but de payer les pensions excédait la valeur des pensions gagnées à cette date, valeur déterminée par expertise actuarielle et basée sur le nombre d'années de service et la rémunération.

La dernière évaluation actuarielle officielle du régime de retraite non contributif de la Compagnie est en date du 31 décembre 1976. Cette évaluation a révélé une dette prévue non capitalisée de \$16 300 000 au titre des services passés, entraînée par les améliorations apportées au régime en 1974 et l'augmentation en 1975 des avantages accordés aux retraités existants. En 1977, une augmentation additionnelle des avantages accordés aux retraités existants a créé une dette non capitalisée supplémentaire de \$2 200 000. Ces dettes sont amorties par des annuités égales sur des périodes ne dépassant pas 15 ans comme le recommande l'actuaire-conseil de la Compagnie et comme le permet The Pensions Benefit Act de la Province de l'Ontario.

Note 10 — Poursuites judiciaires en cours

La Compagnie fait l'objet de différentes poursuites et réclamations.

De l'avis des conseillers juridiques de la Compagnie, le passif éventuel qui pourrait découler de ces poursuites et réclamations n'aurait pas d'effet important sur la situation financière de la Compagnie.

Note 11 — Impôts sur le revenu

- a) Suite à une revue des affaires que la Compagnie a conclues avec Cedarcrest Company Limited, une filiale étrangère, Revenu Canada a établi une nouvelle cotisation pour les années 1968 à 1976 inclusivement. Le solde des bénéfices non répartis de la Compagnie au 31 décembre 1976 a donc été redressé afin de tenir compte d'une charge rétroactive de \$4 393 000, soit le montant global de l'augmentation des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu. Le bénéfice net de 1976 a été redressé pour tenir compte des \$66 000 qui s'appliquent à cet exercice. Les autres \$4 327 000, qui s'appliquent aux exercices antérieurs à 1976, ont été portés en diminution du solde des bénéfices non répartis au début de 1976. Les chiffres présentés au 31 décembre 1976 au titre des impôts sur le revenu à recouvrer, des impôts à payer et des impôts sur le revenu reportés ont également été redressés par suite de ce rajustement rétroactif.
- b) Comme la Compagnie n'a pas de revenu imposable suffisant, elle n'a pas réclamé le total du crédit fédéral d'impôt à l'investissement (5%) qui s'applique aux biens admissibles acquis depuis le 23 juin 1975; elle n'a pas non plus reflété cet avantage éventuel dans ses comptes. Les crédits d'impôt, qui n'expirent pas totalement avant 1982, seront portés en réduction du revenu imposable futur. Les avantages, qui s'élèvent à environ \$3 500 000 seront comptabilisés au moment où ils seront réalisés.

Note 12 — Loi anti-inflation

La Compagnie est assujettie à la Loi anti-inflation qui est entrée en vigueur le 14 octobre 1975 et a pour objet de limiter les prix de vente, les rémunérations, les marges bénéficiaires et les dividendes. La direction est d'avis qu'elle a respecté la Loi depuis sa date d'entrée en vigueur.

COMPARAISON DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Redressé (1)

	1977	1976
Résultats d'exploitation		
Résultats par action ordinaire		
Bénéfice total (perte)	\$0,94	\$(0,29)
Fonds provenant de l'exploitation	\$4,86	\$2,52
Dividendes	—	\$0,20
Ventes et autres revenus	537 552	458 832
Frais et dépenses avant les éléments suivants:	477 038	421 813
Provision pour amortissements et autres (2)	27 794	23 471
Intérêt sur emprunts	19 421	16 551
Impôts sur le revenu	5 677	(861)
Postes extraordinaires	—	—
Bénéfice net (perte)	7 622	(2 142)
Taux de rendement:		
Investissement global moyen (3)	2,6	1,1
Avoir moyen des actionnaires	4,4	—
Situation financière		
Total de l'actif à court terme	161 544	133 624
Total du passif à court terme	122 540	100 838
Fonds de roulement net	39 004	32 786
Immobilisations au prix coûtant	527 898	521 023
Amortissement accumulé	243 496	227 057
Immobilisations, valeur nette	284 402	293 966
Autres éléments d'actif	51 240	34 784
Dette à long terme	154 517	154 517
Impôts sur le revenu reportés	47 005	41 343
Avoir des actionnaires	173 124	165 676
Généralités		
Indice des prix de vente de la Compagnie — produits fabriqués (1968 = 100)	137	132
Dépenses affectées à la construction	16 679	65 793
Investissement global moyen (4)	714 239	657 197
Avoir des actionnaires par action ordinaire	\$21,66	\$20,71
Nombre moyen d'employés	5 473	5 713
Investissement global moyen par employé	130,5	115,0

(1) Redressé pour tenir compte des modifications relatives aux nouvelles cotisations fiscales pour les années 1968 à 1976 inclusivement (voir la note 11 aux états financiers consolidés).

(2) Comprend le redressement de la valeur comptable des sociétés minières à compter de 1972.

(3) Basé sur le bénéfice net avant les frais d'intérêt.

(4) L'investissement global correspond à l'actif total avant déduction de l'amortissement accumulé; la moyenne est basée sur l'investissement de chaque mois de l'année civile.

(Montants en milliers de dollars sauf indication contraire)

1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968
\$0,23	\$2,62	\$2,17	\$1,72	\$1,32	\$0,63	\$1,99	\$1,43
\$3,32	\$6,22	\$5,14	\$3,94	\$3,21	\$2,58	\$3,82	\$3,29
\$0,50	\$1,00	\$0,95	\$0,85	\$0,625	\$0,75	\$1,00	\$1,00
410 810	369 025	307 954	260 737	228 333	211 398	228 532	207 923
376 854	311 681	258 913	218 384	190 810	184 682	184 999	167 270
19 862	17 726	16 766	16 385	15 673	15 357	15 636	15 335
10 217	4 658	2 160	629	1 058	2 635	1 315	1 163
557	15 157	12 847	11 609	10 184	3 561	13 517	12 201
1 295	(994)	—	—	—	—	(2 785)	491
2 025	20 797	17 268	13 730	10 608	5 163	15 850	11 463
1,4	5,0	4,6	3,9	3,2	1,9	5,1	3,9
1,2	12,2	11,0	9,2	7,6	3,7	11,7	8,9
139 024	124 837	91 768	83 294	68 583	74 114	70 770	63 587
93 312	80 841	55 594	35 566	32 995	46 806	43 723	42 580
45 712	43 996	36 174	47 728	35 588	27 308	27 047	21 007
458 592	375 610	333 293	292 891	275 532	272 313	262 347	248 956
208 155	191 758	183 511	170 291	158 000	146 389	133 936	121 148
250 437	183 852	149 782	122 600	117 532	125 924	128 411	127 808
20 191	12 844	11 235	10 604	9 822	5 035	3 739	3 794
104 517	29 517	10 000	10 000	—	—	—	—
42 253	39 513	28 266	21 608	20 471	21 301	21 305	22 506
169 570	171 662	158 925	149 324	142 471	136 966	137 892	130 103
125	111	89	87	89	94	97	100
87 542	53 177	42 948	20 360	7 504	12 867	16 216	11 967
546 238	465 738	402 816	362 321	347 829	344 881	324 723	311 469
\$21,21	\$21,47	\$19,86	\$18,64	\$17,77	\$17,07	\$17,19	\$16,20
5 734	5 746	5 538	5 113	5 158	6 311	6 562	6 303
95,3	81,1	72,7	70,9	67,4	54,6	49,5	49,4

LISTE DES PRODUITS

FIBRES

FABRICATION:

Fils de nylon continus, fibres discontinues, câblés de filaments et fils de nylon continus gonflants

Nylon †ANTRON pour textiles et tapis

Fibre acrylique †ORLON discontinue et en câblé de filaments

Fibre élastomère †LYCRA

Filaments de polyester †DACRON

Fils †HYTEN

Filaments synthétiques •FIBRELOFT coupés en longueurs irrégulières

REVENTE:

Fibre de nylon *NOMEX résistant à la chaleur

Fibre de fluorocarbure *TEFLON

Fibre discontinue de polyester *DACRON

Fibre aramide *KEVLAR

Fil *CORDURA

PLASTIQUES ET PELLICULES

FABRICATION:

Pellicule cellulosique •La CELLOPHANE
Pellicules de polyoléfine •SCLAIRFILM et •SUPERLAM

Pellicule de nylon •DARTEK

Matériel tissé de polyoléfine orientée •FABRENE

Ruban de polyoléfine fibrilleux •PERFIL

Armature de tapis en tissu de polyoléfine orientée •ANCHOR-BAC

Filet de plastique †VEXAR

Nylon monobrin

Résines de polyéthylène •SCLAIR

Résines de nylon †ZYTEL

Tuyau de polyéthylène •SCLAIRPIPE

Système de tuyauterie de polyéthylène †ALDYL

Système de tuyauterie pré-isolée •SCLAIRCOR

REVENTE:

Pellicule de polyester *MYLAR

Pellicule de polyimide *KAPTON

Armature de tapis en polypropylène spunbonded *TYPAR

Machines à ensacher les liquides

Matières plastiques pour le moulage et l'extrudage incluant:

Résines de polyoléfine †ALATHON

Résines acétal *DELFIN

Résines acryliques *LUCITE

Polymères à renfort minéral *MINLON

Résines ionomères *SURLYN

Résines de fluorocarbures *TEFLON

Polymères pour adhésifs et enduits incluant:

Émulsions de polymère *ELVACE

Résines acryliques *ELVACITE

Résines de nylon *ELVAMIDE

Alcool polyvinylique *ELVANOL

Résines vinyliques *ELVAX

Bandes de cerclage en nylon

†DYMETROL

Ligne à pêche de nylon †STREN

Feuille de butyral polyvinylique

*BUTACITE pour verre de sécurité

Pièces de précision *VESPEL faites de résines de polyimide

PRODUITS CHIMIQUES ET AUTRES

FABRICATION:

Réfrigérants de fluorocarbure, agents de propulsion d'aérosol, solvants industriels, agents expansifs et agents d'extinction d'incendie †FREON

Détecteur de fuites †DYTEL

Composés antidétonants et autres additifs du pétrole

Fluide de nettoyage à sec †VALCLENÉ

Eau oxygénée †ALBONE

Produits de finition protecteurs et décoratifs pour l'automobile et pour usages industriels incluant:

Email •DULUX

Laque acrylique †LUCITE

Revêtements anti-adhérents

*SILVERSTONE

Revêtements anti-adhérents †TEFLON

Explosifs commerciaux, y compris les explosifs †TOVEX à base de gélatine aqueuse, les agents de sautage †NILITE et †TOVITE, et les amorces •COR-DET
Acides chlorhydrique et nitrique

REVENTE:

Nitrate d'ammoniaque en grains et accessoires de sautage; dynamite
Amorces *DETAPRIME

Système *FASLOC d'ancrage des boulons à la résine

Clichés photopolymères et matériel connexe *CYREL, *DYCRIL et *LYDEL

Pellicule photopolymère, agents de virage et matériel connexe *CROMALIN

Pellicules pour radiographie, arts graphiques, reproduction et dessin utilisés en génie, et matériel connexe

Produits électroniques — Pellicule photopolymère resist *RISTON et matériel connexe, apprêts pour métaux précieux, et commutateurs électroniques Berg

Instruments de précision et procédés

Analyseur clinique automatique

Caoutchoucs synthétiques néoprène *NORDEL, *HYPALON, *ADIPRENE et *VITON

Produits de désherbage, fongicides pour les plantes, insecticides et ingrédients pour engrais azotés

Pigments

Teintures et produits chimiques organiques

Apprêt hydrofuge et anti-taches et protège-tapis *ZEPEL

Polyester spunbonded *REEMAY, oléfine spunbonded *TYVEK et polypropylène spunbonded *TYPAR

Composé d'étamage de chrome †ECONO-CHROME

Produits chimiques industriels et produits galvanoplastiques

Finis de polyuréthane †IMRON

Email acrylique †CENTARI

Email acrylique souple *DEXLAR

Conditionnement de tissus *ZELCON

MARQUE DE COMMERCE

† Marque de commerce de E. I. du Pont de Nemours & Company dont Du Pont du Canada Limitée est un usager enregistré.

* Marque de commerce de E. I. du Pont de Nemours & Company.

• Marque de commerce de Du Pont du Canada Limitée.

RÉPERTOIRE

USINES

LES USINES D'AJAX

408, rue Fairall
Ajax, Ontario L1S 1R6

LES USINES DE KINGSTON

C.P. 2100
Kingston, Ontario K7L 4Z6

LES USINES DE MAITLAND

Maitland, Ontario K0E 1P0

LES USINES DE NIPISSING

C.P. 900
North Bay, Ontario P1B 8K2

LES USINES DE ST. CLAIR RIVER

Corunna, Ontario N0N 1G0

LES USINES DE SHAWINIGAN

C.P. 870
Shawinigan, Québec G9N 6W6

LES USINES DE WHITBY

C.P. 1480
Whitby, Ontario L1N 5S6

LES USINES COTEAU

(en voie de construction)
C.P. 430
Coteau-du-Lac, Québec
J0P 1B0

CENTRE DE RECHERCHES

C.P. 5000
Kingston, Ontario K7L 5A5

CENTRE DE DISTRIBUTION

6000, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1B9
(514) 697-8840

POINTS DE VENTE

AJAX, Ontario L1S 1R6

408, rue Fairall
(416) 683-5500

CALGARY, Alberta T2S 2S5

1500, Place Académie
1800 s.o., 4^e rue
(403) 265-9060

FREDERICTON,

Nouveau-Brunswick E3B 5E2

Chemin Hanwell
(506) 454-3813

RÉGION DE MONTRÉAL

1600 - 50^e avenue
Lachine, Québec H8T 2V5
(514) 636-4580

555 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec H2Z 1B1
(514) 861-3861

SUDBURY, Ontario P3E 3M3

18 sud, rue Durham
(705) 674-0754

RÉGION DE TORONTO

115, chemin Idema
Markham, Ontario L3R 1A9
(416) 362-5621

Tour de la Banque Toronto Dominion
Toronto, Ontario M5K 1B6
(416) 362-5621

VANCOUVER

Colombie-Britannique V6G 1A5

1550, rue Alberni
(604) 684-9264

WINNIPEG, Manitoba R3H 0H2

1717, avenue Dublin
(204) 633-9151

LA SOCIÉTÉ D'EXPLORATION DU PONT DU CANADA LIMITÉE

1550, rue Alberni
Vancouver, C.-B. V6G 1A5
(604) 684-9264

CEDARCREST COMPANY LIMITED

International Centre Building
Hamilton, Bermudes
2-5206

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Actions ordinaires —
Bourse de Montréal
Bourse de Toronto
Actions privilégiées —
Bourse de Montréal

AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS ET REGISTRAIRE

Compagnie Montréal Trust
Montréal, Toronto, Calgary et
Vancouver

AGENT DE TRANSFERT DE DÉBENTURES ET REGISTRAIRE

Compagnie Trust Royal
Montréal, Toronto, Winnipeg,
Calgary et Vancouver

VÉRIFICATEURS

Touche Ross & Cie
1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec H3B 2A2

*Pour renseignements supplémentaires,
veuillez communiquer avec:
Le vice-président et secrétaire
Du Pont du Canada Limitée
C.P. 660
Montréal, Québec
H3C 2V1*

